



RCS : PARIS

Code greffe : 7501

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2009 B 06969

Numéro SIREN : 511 709 677

Nom ou dénomination : ADENES

Ce dépôt a été enregistré le 21/11/2013 sous le numéro de dépôt 104173



1310427701

DATE DEPOT : 2013-11-21

NUMERO DE DEPOT : 2013R104173

N° GESTION : 2009B06969

N° SIREN : 511709677

DENOMINATION : ADENES

ADRESSE : 03 rue de Stockholm 75008 Paris

DATE D'ACTE : 2013/11/02

TYPE D'ACTE : RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX APPORTS

NATURE D'ACTE :

RK 02.11.13

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX APPORTS
SUR LA VALEUR DES APPORTS DEVANT ETRE EFFECTUES**

Greffe du tribunal
de commerce de Paris
Acte déposé le :

21 NOV. 2013

Sous le N° :

B104173

PAR
SOCIETE SAS FINANCIERE J.C.L.
S.A.R.L. FREU
S.A.R.L. XRPERT
A
Société A D E N E S
SAS au capital de 1 487 729 €
3, rue de Stockholm
75009 PARIS
RCS : PARIS 511 709 677
D'actions ELEX MDI-PYRENEES

Bertrand MIQUEL

H.E.C

Expert-Comptable

Commissaire aux Comptes

Expert Honoraire près la Cour d'Appel de Paris

Expert près les cours administratives d'Appel de Paris et de Versailles

47 rue de Courcelles – 75008 PARIS

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission de commissaire aux apports qui nous a été confiée en date du 14 novembre 2012 par Monsieur le Président du Tribunal de Commerce de Paris, nous avons établi le présent rapport prévu par l'article L.223-9 du Code de commerce.

La valeur des apports a été arrêtée dans le contrat d'apport en nature de droits sociaux signé par les apporteurs et le représentant de la société bénéficiaire signé en date du 21 octobre 2013. Il nous appartient d'exprimer une conclusion sur le fait que la valeur des apports n'est pas surévaluée. À cet effet, nous avons effectué nos diligences selon les normes de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes applicables à cette mission : ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à apprécier la valeur des apports, à s'assurer que celle-ci n'est pas surévaluée et à vérifier qu'elle correspond au moins à la valeur au nominal des parts sociales à émettre par la société bénéficiaire.

Nous avons l'honneur de vous présenter notre rapport sur la valeur des apports selon le plan suivant :

1. PRESENTATION DE L'OPERATION ET DESCRIPTION DES APPORTS

- 1.1 Désignation des apporteurs
- 1.2 Opération envisagée
- 1.3 Description et évaluation des apports
- 1.4 Rémunération des apports

2. DILIGENCES EFFECTUEES ET APPRECIATION DE LA VALEUR DES APPORTS

3. CONCLUSION

1 - PRESENTATION DE L'OPERATION ET DESCRIPTION DES APPORTS

1.1 Désignation des apporteurs et de la société bénéficiaire

Les apporteurs sont les trois sociétés suivantes :

- La société SAS FINANCIERE J. C.L. dont le siège social est à Rodez (12000) Saint Cyrice Etoile, 10 rue Faubourg Lo Barri, immatriculée au registre de Commerce de Rodez sous le numéro 482 575 495 représentée par M Daniel LOUBIERE, en sa qualité de Président.
-
- La société à responsabilité J.FREU dont le siège social est à l'Union (31240), Zone Industrielle de Montredon, 4 rue Appolo, immatriculée au Registre du commerce de Toulouse sous le numéro 481 531 887, représentée par son gérant M. Jocelyn FREU.
-
- La société à responsabilité unipersonnelle XPERT dont le siège social est à l'Union (31240) Zone Industrielle de Montredon, 4 rue Appolo, immatriculée au Registre du commerce sous le numéro 497 753 160, représentée par son gérant M. Xavier RAMOND.

La société bénéficiaire des apports est :

ADENES /

SAS au capital de 1 487 729 €, dont le siège social est à PARIS (75009), 3 rue de Stockholm, immatriculée au RCS de Paris sous le numéro 511 709 677. ADENES est représentée par Monsieur Emmanuel VILETTE, Président de la société, spécialement habilité aux fins des présentes par le Comité Directeur en date du 9 septembre 2013.

1.2 Opération envisagée

Les sociétés SAS FINANCIERE J.C.L. J. FREU et XRPERT apportent ensemble 263 actions de la société ELEX MIDI-PYRENEES .

La société ELEX MIDI-PYRENEES est une Société par Actions Simplifiée dont le siège social est à L'UNION (31240) Zone industrielle de Montredon, 4 rue Apollo. Route Nationale 10 – Espace des Templiers, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Toulouse sous le numéro 480 952 936. Son activité consiste en l'expertise auprès des compagnies d'assurances, particuliers et entreprises. Le capital social se monte à 43 750 € divisé en 4 375 actions Les 263 actions d'ELEX MIDI-PYRENEES représentent environ 6% du capital qui sont apportées à ADENES, société bénéficiaire des apports.

La société ELEX MIDI PYRENEES détient 80 d'actions de catégorie « T » et 20 % d'actions de catégorie « R ». La différence entre les catégories provient essentiellement d'un droit au bénéfice réparti selon des paramètres différents. Les 263 actions apportées (210 actions catégorie « T », 53 actions catégorie « R ») sont dans la même proportions (80-20). Quelle que soit la répartition des bénéfices entre les deux catégories d'action, le droit d'ADENES dans le bénéfice d'ELEX-MIDI PYRENEES restera donc de 6% du dividende global. Il n'a donc pas été prévu de valorisation différente pour les deux catégories d'action.

1.3 Description et évaluation des apports

d) Evaluation

L'évaluation de l'apport des actions ELEX MIDI-PYRENEES à ADENES repose sur une évaluation de cette société qui en usage dans le groupe ADENES à savoir la somme des éléments suivants, extraits des compte du dernier exercice clos, soit le 31 mars 2013, certifiés par son commissaire aux comptes :

- Situation nette comptable diminuée des actifs incorporels inscrits à l'actif de son bilan au 31 décembre 2012, soit 848 682 €. Elle a été diminuée des distributions de dividendes décidées par l'Assemblée qui approuvait les comptes de cet exercice, soit 763 244 €.
- quatre fois le bénéfice net avant impôt sur les sociétés et participation qui se montait à 1 602 835 € soit 5 270 023 €. Le bénéfice net avant impôt a été ajusté en diminution de l'impact exceptionnel des catastrophes naturelles dans l'année estimé à 204 806 €. Il a été également ajusté en diminution, du résultat réalisé du fait de l'existence d'ADENES soit 80 524 €.
- 15% du chiffre d'affaires de 7 768 355 € € soit 1 077 016 € sachant que le chiffre d'affaires qui a été retenu a été diminué du chiffre d'affaires réalisé du fait de l'existence d'ADENES soit 383 446 € et du chiffres d'affaires provenant de l'activité des catastrophes naturelles qui dépassent la moyenne quatre années précédentes, soit 204 805 €

La mise en œuvre de la formule décrite ci-dessus aboutit à une valorisation d'ELEX MIDI-PYRENEES de 6 432 476 € pour 4 375 actions soit 1 470,28 € par action.

En application de cette formule de valorisation, l'apport des 263 actions d'ELEX MIDI-PYRENEES sur les 4 375 existantes est de 386 683.69 € soit 154 379.42 € pour les sociétés J.FREU et XRPERT , 77 924.85 € pour la société SAS FINANCIERE J.C.L.

1.4 Rémunération des apports et avantages particuliers

Compte tenu des apports précités des actions ELEX MIDI-PYRENEES, ADENES procédera à l'émission d'actions telle que présentée dans le contrat d'apport sur la base d'action ADENES évalué 5.99 €, dont un euro de valeur nominale. Il sera donc proposé aux trois apporteurs 64 555 actions ADENES respectivement :

- 13 095 actions ADENES assortie d'une prime d'émission de 64 915.85 € pour la SAS FINANCIERE J.C.L.en échange de 53 actions ELEX MIDI-PYRENEES.

- 25 773 actions ADENES assorti d'une prime d'émission de 128 606.42 € pour les 105 actions des sociétés J. FREU et XRPERT.

Ces actions ADENES rentrent dans la catégorie PPE tels que définis par les statuts d'ADENES.

L'article 7 des statuts d'ADENES stipule l'existence de trois catégories d'actions attribuées aux associés en fonction de leur activité dominante.

- 1^{ère} catégorie : Actions RIGCI (Risques Industriels Grands Comptes et International)
- 2^{ème} catégorie : Actions PPE (Professionnels Particuliers Entreprises)
- 3^{ème} catégorie : Actions RICCI (Responsabilité Civile, Construction, International)

Les actions des différentes catégories sont dotées des mêmes droits sauf dispositions différentes des statuts. En l'occurrence, la seule différenciation identifiée au sein des statuts d'ADENES concerne le niveau de représentation des différentes catégories d'actions pour la constitution du Comité Directeur. Conformément à l'article 18 alinéa 1 des statuts d'ADENES, il est précisé que le Comité Directeur comprend sept membres ayant le titre d'Administrateur. Parmi ces 7 membres, 3 membres sont titulaires d'actions PPE, 2 membres d'actions RCCI et 2 membres d'actions RIGCI.

2.1 Diligences effectuées

Nous avons effectué les diligences que nous avons estimées nécessaires d'après les normes de la Compagnie Nationale des commissaires aux comptes pour vérifier la valeur attribuée aux apports. Mes diligences ont porté essentiellement sur une analyse d'ELEX MIDI-PYRENEES. J'ai notamment mis en œuvre les travaux suivants :

- Prise de connaissance générale
 - Entretien avec des dirigeants de la société.
 - Analyse et compréhension du modèle économique de la société
 - Environnement juridique de la société,
 - Examen de la couverture géographique de la société
 - Examen des comptes sur plusieurs années notamment concernant les catastrophes naturelles.
- Analyse des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2012 et revues des comptes antérieurs
- Entretien avec le commissaire aux comptes
- Analyse de la convention d'apport envisagée et de la formule de valorisation.
- Réflexion sur l'évolution de l'activité de la société à défaut d'avoir pu bénéficier d'un budget prévisionnel.

2.2 Appréciation de la valeur des apports

Cette opération d'apport s'intègre dans un cadre plus global de constitution d'un réseau national d'expertise d'assurance dont ADENES assure l'animation. La constitution d'un tel réseau a pour objectif d'assurer une couverture nationale au profit des sociétés d'assurance avec un niveau de qualité identique tout en recherchant des synergies entre membres du réseau (mise en commun de ressources en personnel et informatiques). S'agissant d'ELEX MIDI-PYRENEES, on constate que l'ensemble des opérations de rapprochement mises en œuvre depuis 2007 ont participé d'un objectif comparable au niveau régional. De ce point de vue la couverture régionale réalisée au sein d'ELEX MIDI-PYRENEES rentre parfaitement dans les objectifs de couverture géographique nécessaire à la constitution d'un réseau national de premier plan. En effet, après l'intégration, bien que modeste en volume, l'apport de 6% du capital d'ELEX MIDI-PYRENEES participe fortement à la consolidation du réseau national. Compte tenu de ces éléments, nous estimons qu'il est possible d'accepter une évaluation qui pourrait être considérée comme élevée dans un autre contexte avec des objectifs stratégiques différents.

Concernant la formule appliquée dans le cadre de la valorisation d'ELEX MIDI-PYRENEES, nous constatons que celle-ci est identique à celle qui été appliquée lors d'opérations précédentes similaires conformément au protocole d'accord accepté entre l'ensemble des membres du réseau animé par ADENES.

À notre connaissance, il n'y a pas de méthode spécifique reconnue pour valoriser une entreprise d'experts d'assurance, qui s'exerce dans un environnement très spécifique. ELEX MIDI-PYRENEES est une société de service dont la valeur tient sans doute à la valeur des biens matériels qui la composent mais surtout à la valeur des biens immatériels que sont son savoir-faire, son corps d'expert, sa présence géographique, sa renommée locale et nationale ... Ces actifs incorporels sont difficiles à évaluer.

Comme nous l'avons constaté précédemment, la formule de valorisation appliquée bien qu'issue d'un accord entre les membres du réseau ADENES n'est pas courante.

Nous avons voulu la confronter à au moins une autre méthode qui est reconnue de façon universelle, c'est celle de la capitalisation des résultats nets (après impôts). Cette méthode consiste à mesurer le nombre d'années de bénéfice nécessaire pour payer la valeur de la société. Ce ratio est facilement et classiquement comparable d'une société à l'autre.

Le bénéfice net après impôt d'ELEX MIDI-PYRENEES est de 848 050 €, qu'il convient de corriger des impôts sur les sociétés payées par avance sur la participation des salariés . L'exercice considéré est une bonne année normale, voire peut être un peu plus, si on la compare à l'ensemble des années précédentes. Mais il faut examiner les perspectives futures. Ce bénéfice comparé à la valorisation de la société de 6 432 475 € montre que le capital est valorisé environ 7 fois le bénéfice, ce qui est raisonnable. Si on le compare à des exercices précédents

équivalents, on obtient un coefficient plus élevé mais qui reste acceptable dans le contexte de l'opération.

- CONCLUSION

L'estimation qui vous est proposée de 386 683 euros pour 263 actions de la société ELEX MIDI-PYRENEES, 53 actions de catégorie « R » évaluées 77 924 euros pour la société SAS FINANCIERE J.C.L., de 105 actions de catégorie « T » évaluées 154 379 euros pour la société J.FREU et 105 actions de catégorie « T » évaluées 154 379 euros pour la société XRPERT, nous paraît acceptable dans le contexte de l'opération d'apport qui vous est proposée. ✓

Par ailleurs, nous vous précisons que le seul avantage particulier lié à l'attribution de 64 555 actions ADENES type PPE en rémunération de l'apport décrit ci-dessus concerne une représentation particulière des titulaires d'action PPE au sein du Comité Directeur d'ADENES.

Paris le 02 novembre 2013 ✓

Bertrand MIQUEL

Commissaire aux apports ✓